



Vire Normandie, le 13 juillet 2020

Chers tous,

La saison 2019-2020 s'achève d'une manière particulière, nos activités hebdomadaires étant à l'arrêt à cause de la crise sanitaire mondiale.

En tant qu'association, comme bien d'autres, nous sommes victimes de la situation. Il convient d'agir pour faire vivre l'esprit de partage et de solidarité qui fonde l'action et l'engagement associatif.

La MJC défend ses principes fondateurs (*l'Éducation Populaire*, la mixité sociale, la qualité des services, la réalisation de soi et la démocratie « particip-active ») et les décline dans son projet de structure. Les activités auxquelles les membres de votre famille participent sont les expressions concrètes d'un ou plusieurs objectifs de ce projet. En votre qualité d'adhérent, vous faites donc vivre votre association.

Il nous faut donc chercher des solutions pour continuer à faire vivre le projet collectif malgré les épreuves. En qualité d'organisme à but non lucratif, les associations ne sont pas des acteurs économiques comme les autres, leur histoire leur donne une responsabilité particulière pour savoir rebondir très vite dans le monde d'après confinement, pour répondre aux besoins du territoire.

Nous nous sommes interrogés sur la façon de prendre en compte pour vous les séances d'activité non effectuées durant le confinement. Les solutions choisies par les membres du bureau de l'association sont :

- La possibilité de faire un don à l'association (renoncement au remboursement forfaitaire des séances qui n'ont pas eu lieu en échange d'un reçu)
- Le dédommagement forfaitaire des séances non effectuées : uniquement par virement interbancaire (joindre un RIB accompagné du coupon réponse par retour de courriel)

La date limite de prise en compte des demandes de dédommagement est le 30 septembre 2020. Après cette date, un reçu de don associatif sera édité sur demande.

Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons un bel été.

À bientôt et prenez soin de vous et de vos proches.

Pour les membres du bureau,

La Présidente, Chénel Angélique